



DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

• TOURNAGE D'ART

DÉFINITION

Principe technique ancestral et totalement manuel, le tournage d'art permet non seulement l'exécution de pièces de style et contemporaines (dans les domaines allant de la bijouterie au mobilier, en passant par la décoration et l'objet d'art), mais surtout développe chez le tourneur d'art une très grande adaptabilité technique.

Ouvert à de multiples possibilités et parfaitement imbriqué dans un réseau complet de techniques périphériques, il permet en effet l'expérimentation de nombreux matériaux ainsi que la connaissance de leurs procédés respectifs de transformation.

C'est ainsi qu'au cours de leur formation, les tourneurs d'art découvrent les bois, les rénaux, les matières organiques, minérales et synthétiques, et par leur mise en œuvre apprennent à maîtriser les différents procédés de transformation, d'assemblage et de finition, l'étape finale étant l'organisation et l'optimisation des choix techniques et financiers selon la destination et le cahier des charges de produits réalisés.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité,
- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2^{ème} phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (7h) : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

Enseignement artistique (10h) : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

Enseignement professionnel (16h) : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2^{ème} année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1^{ère} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Il existe de multiples ouvertures professionnelles, soit dans le cadre d'une spécialisation (comme pour l'artisanat), soit vers l'industrie ou encore vers des activités de bureaux d'études

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Produit.

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.